

Extrait du El Watan

<http://www.elwatan.com>

# Crimes commis par la France coloniale en Alg rie

-- Archives - 2006 - 2006-07 - 2006-07-03 --

## Crimes commis par la France coloniale en Algérie

---

**Le président de la République a écrit, hier, dans un message adressé aux participants au colloque international sur « Le colonialisme : entre vérité historique et problème politique », sa condamnation au passé colonial de la France.**

Ainsi, dans un message lu en son nom par M. Boughazi, conseiller auprès de la présidence de la République, M. Bouteflika a affirmé que la colonisation française de l'Algérie est « l'une des formes de colonisation les plus barbares de l'histoire, une agression injustifiée contre une nation, un Etat et un peuple ». Il a précisé que cette colonisation « est la forme la plus barbare qui soit, en ce sens qu'elle était caractérisée par la destruction et les violations flagrantes des droits naturels et civiques les plus élémentaires du peuple algérien ». Il n'a pas manqué de souligner que « plusieurs historiens français intègres ont levé le voile sur les crimes odieux commis par le colonisateur contre le peuple algérien et ont fait la lumière sur la réalité des pratiques abjectes qui demeureront un point noir dans l'histoire de la France coloniale ». Le président Bouteflika a, en outre, affirmé qu'« il est vraiment étonnant que subsiste encore aujourd'hui un amalgame, entretenu à dessein, entre le mensonge politique et la lutte pour l'influence et les vérités historiques immuables sur lesquelles se fondent les relations entre les peuples et les nations ». « Ces vérités, a-t-il dit, doivent être explicitées en toute fidélité à l'Histoire et avec probité scientifique, avec courage et surtout avec conscience et responsabilité pour éviter qu'elles ne demeurent source d'animosité et de doute ni un terreau pour les concepts extrémistes et les desseins malintentionnés. » Le président de la République a ajouté que le colonialisme français en Algérie « a été une violation flagrante du droit international humanitaire et s'inscrit en contradiction avec les dispositions de la résolution de La Haye de 1907, la Convention de Genève de 1949 et les accords suivants ». Il a précisé, dans ce contexte, qu'« il s'agit d'un droit historique que revendique la conscience humaine collective et non pas une affaire qui concerne les seuls Algériens ». « L'acte de colonisation est condamnable de par sa nature et vocabulaire de par ce qu'il représente, et à juste titre lorsqu'il est empreint de cette barbarie et de cette brutalité qui sont le propre de la colonisation française en Algérie », a-t-il dit, soulignant qu'« il ne saurait y avoir de bon ou de mauvais colonialisme et que toute tentative de brouiller les cartes en tentant de le justifier ou de le glorifier ne saurait lui conférer une quelconque légitimité ni effacer ses séquelles. Toute entreprise en ce sens ne fera, bien au contraire, que rouvrir les plaies et entravera les efforts de ceux qui oeuvrent pour la refondation d'une relation équilibrée entre deux Etats souverains ». « Il semble que les affres que notre peuple a vécues et continue d'endurer du fait du colonialisme, notamment les effets des expérimentations d'armes nucléaires et les dangers que représentent les mines posées sur de vastes étendues de notre territoire, n'ont pas suffi puisque certains nostalgiques de l'"Algérie française" continuent, pour des raisons connues d'eux seuls, de glorifier le colonialisme et de le considérer comme un phénomène positif, notamment en Afrique du Nord, avec une allusion toute particulière à l'Algérie », a affirmé le président Bouteflika. « D'aucuns auront poussé leur mépris jusqu'à promulguer une loi à ce propos. Une loi qui, en dépit de toutes les mutations survenues dans le monde, de la repentance de nombreux anciens colonisateurs et leur reconnaissance officielle de leurs crimes contre les peuples colonisés, dénote de cette nostalgie qu'ils nourrissent à l'égard d'un passé colonial pourtant si abject et odieux », a-t-il dit, en allusion explicite à la loi française du 23 février 2005. Le chef de l'Etat a affirmé que toute tentative d'ignorer cette vérité ou de l'instrumentaliser en faveur d'intérêts personnels « ne fera qu'élargir le fossé et compromettre

## **Crimes commis par la France coloniale en Algérie**

l'avenir des relations entre deux pays », en soulignant que l'écriture de l'histoire « relève de la  
seule compétence des historiens, des enseignants spécialisés et des chercheurs et il revient  
aux peuples et aux nations de façonner cette histoire ».